

Mansartis Japon – D.I.C.I

Code ISIN : FR0010206144

FCP géré par Mansartis Gestion

Document d'informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

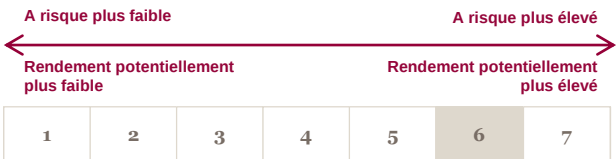
CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU FONDS

- Mansartis Japon est un fonds commun de placement (FCP), de classification « actions internationales ». Il a pour objectif, sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme, par une gestion discrétionnaire dans l'univers des entreprises cotées sur le marché japonais.
- Le FCP n'est pas géré en se référant à un indice. Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, le fonds pourra être rapproché à posteriori de l'indice Topix (en euros et dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif des principales capitalisations boursières du marché japonais.
- Le FCP fait l'objet d'une gestion active, la priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance bénéficiaire régulière, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon la SGP. Les actions japonaises représentent au minimum 75% et au maximum 100% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra intervenir sur des OPCVM dans le cadre d'investissements sur les marchés monétaire ou obligataire, ou pour profiter de compétences extérieures en exposant le FCP sur des créneaux très spécialisés comme des OPCVM investis sur les petites et moyennes capitalisations japonaises.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Le FCP pourra détenir, dans la limite de 25% de l'actif, des obligations (obligations à taux fixes, à taux variables, convertibles ou indexées) ou des titres de créance négociables et instruments du marché monétaire.
- L'utilisation de produits dérivés sur les devises (contrats de change à terme : futures et swaps) pourra intervenir exclusivement dans le cadre d'opérations de couverture de change et dans la limite de 100% de l'actif net.
- La valeur liquidative est quotidienne. L'investisseur peut demander le rachat et souscription de parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris avant 17 heures (hors jours fériés), auprès de Mansartis. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le FCP se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur de risque et de rendement, ce qui relève du choix de Mansartis et reflète un niveau de risque en corrélation avec son exposition aux marchés actions. La volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans est, soit comprise entre 15% et 25%, soit proche de 15%.

- Cet indicateur est calculé à partir de la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti : Il existe un risque de perte en capital

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur

- Risque de liquidité : risque lié à la liquidité du marché sous-jacent pouvant impacter plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du fonds.
- Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- Risque de contrepartie : il existe un risque que la contrepartie soit défaillante dans le cadre de contrats de change à terme de gré à gré.
- Risque de change : le fonds peut-être exposé à une ou des devises autres que celle de valorisation du fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	2.00%

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.95%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

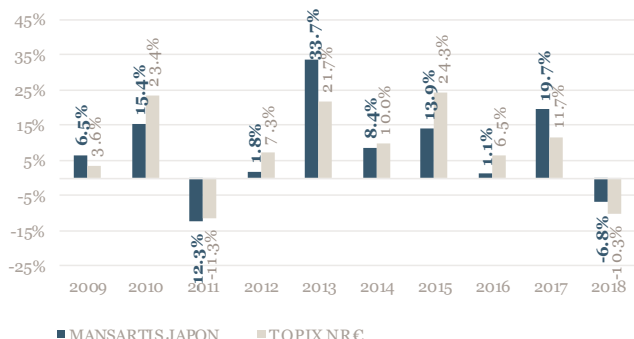
Les taux de frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion et commission de mouvement), clos en décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations sur les frais et commissions du fonds dans le prospectus disponible auprès de Mansartis, 8 place Vendôme – 75001 Paris

PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES ANNUELLES

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis. Elle tient compte des frais et commissions.

La performance de l'indicateur de comparaison tient compte des éléments de revenus.

Les performances sont calculées en euros.

DATE DE CRÉATION DU FONDS

Jeudi 7 juillet 2005

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank
- Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Mansartis au 8, place Vendôme – 75001 Paris
- La Valeur Liquidative est disponible sur le site internet www.Mansartis.fr
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Mansartis ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'AMF
Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20.02.2019